

ETATS-UNIS – Réduction des primes d'assurance pour les agriculteurs cultivant les PGM de Monsanto

Par Anne FURET

Publié le 31/08/2007, modifié le 27/02/2025

Fin septembre, l'USDA a approuvé un programme pilote d'assurance des cultures de maïs. Ce programme doit permettre de diminuer de 20 à 24 % les primes d'assurances pour les agriculteurs cultivant certaines PGM. Il ne s'agit pas d'assurance en cas de dommages causés par la culture de PGM, mais de primes d'assurance que tout agriculteur paye pour atténuer la charge économique d'une sécheresse, d'un orage, ou d'une forte attaque parasitaire... Pour y être éligible, les agriculteurs devront cultiver entre 75 et 80% de Yieldgard Plus x Round Up Ready (résistance à la chrysomèle et tolérance d'un herbicide) ou de Yieldgard VT Triple (résistant à la pyrale et à la chrysomèle et tolérant un herbicide).

Le programme est le fruit d'un partenariat initié par Monsanto avec l'Assemblée fédérale de l'assurance des cultures. Monsanto affirme "beaucoup d'agriculteurs reconnaissent acheter des maïs à triple événement transgénique pour diminuer le risque et demandent souvent pourquoi cela ne joue pas sur le montant de la prime d'assurance. Monsanto a donc décidé de commencer à travailler sur cette opportunité". Quatre Etats seront concernés par l'expérience à partir de 2008 ou 2009.

Adresse de cet article : <https://infogm.org/etats-unis-reduction-des-primes-dassurance-pour-les-agriculteurs-cultivant-les-pgm-de-monsanto/>